



La Dématérialisation des Marchés Publics : Soyez Prêts !

A compter du 1^{er} octobre 2018, la dématérialisation de la commande publique c'est pour toutes les procédures de marchés publics à partir de 25 000 euros HT.
Toutes les entreprises sont concernées ! Venez découvrir comment vous y préparer. Il faudra être prêt !

> Le Mardi 18 septembre 2018

de 18 h à 20 h à la CAPEB 71

5, rue George Eastman, 71100 Chalon-sur-Saône

- > Comment transmettre votre candidature et votre offre par voie électronique, sans les signer ?
- > Comment transmettre au maître d'ouvrage public vos questions, demande d'information par voie électronique ?
- > Comment recevoir les informations et les décisions concernant le marché : lettre de rejet, notification.. par voie électronique ?
- > La signature électronique de vos marchés ?

Nous vous attendons nombreux à cette soirée faite pour vous



(7/9/2018/3/180306/1)

BULLETIN RÉPONSE | Soirée « La dématérialisation des Marchés Publics : Soyez Prêts ! »

A retourner à la CAPEB 71 avant le 17/09/2018

> Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin par **courrier**,
ou par mail à capeb71@capeb71.fr ou par fax au 03.85.90.97.79

M et/ou Mme

- Participera à la soirée : « La dématérialisation des Marchés Publics : Soyez Prêts ! »
à CHALON-SUR-SAÔNE le 17 septembre 2018
Nb de personnes :

Ne participera pas

*Coordonnées ou cachet de l'entreprise
(utile pour vous recontacter en cas de besoin)*